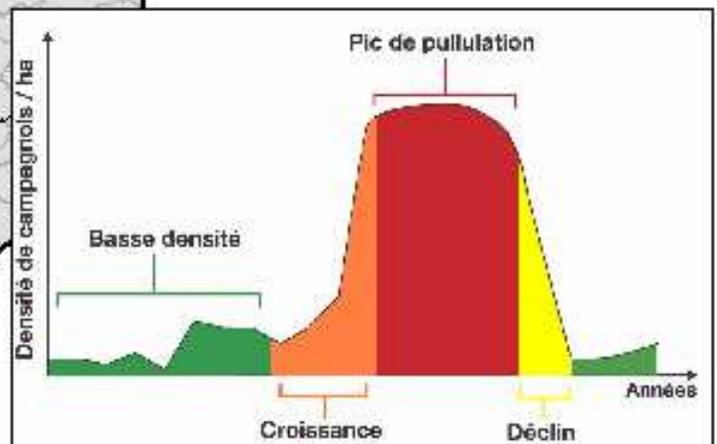
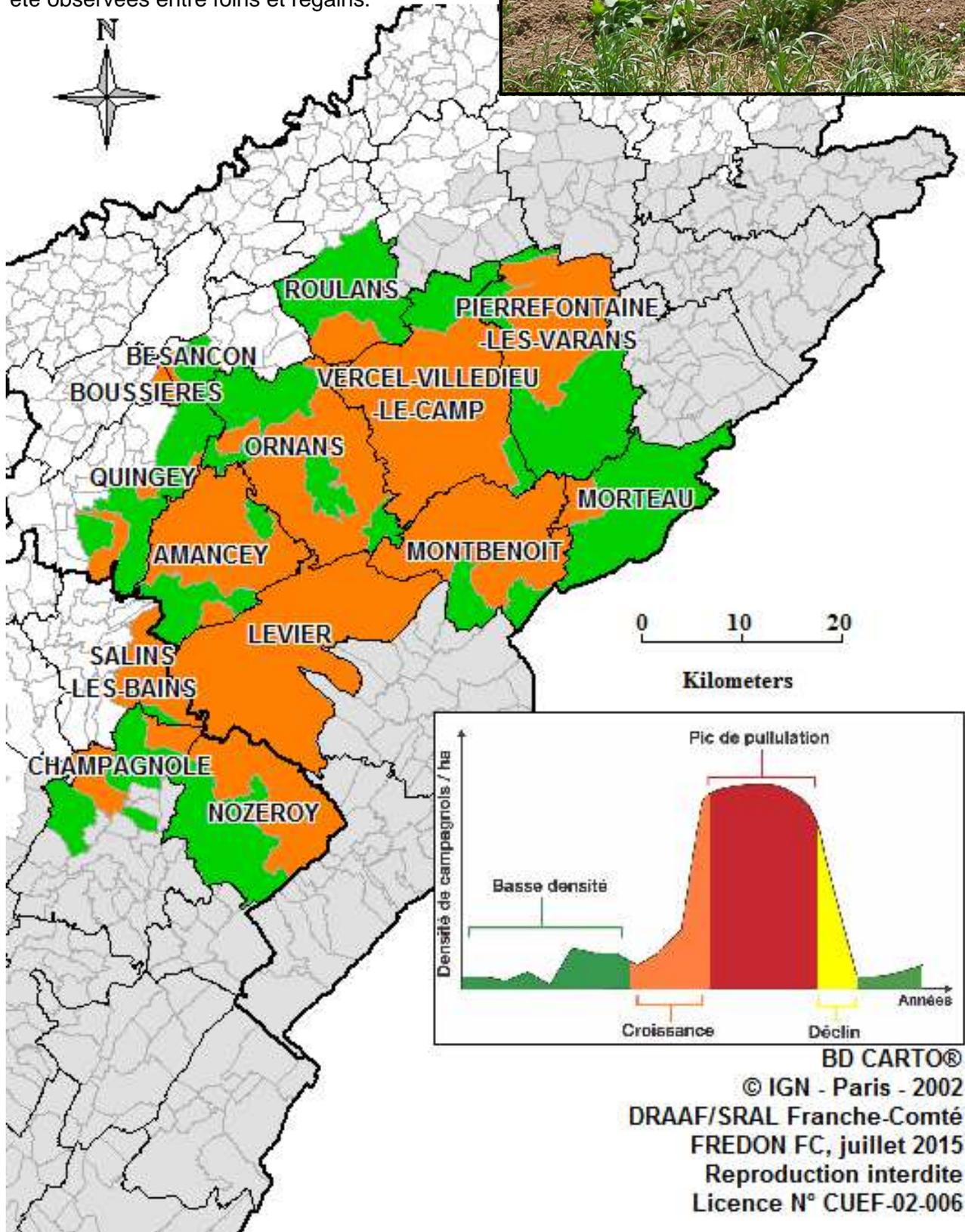


CAMPAGNOLS TERRESTRES, *Arvicola terrestris*

Carte : Dynamique d'infestation par le campagnol terrestre - juin/juillet 2015 :

Cette carte est réalisée grâce aux observations des techniciens FREDON. 195 communes ont été observées entre foins et regains.



BD CARTO®

© IGN - Paris - 2002

DRAAF/SRAL Franche-Comté

FREDON FC, juillet 2015

Reproduction interdite

Licence N° CUEF-02-006

Prairie



Bulletin rédigé par la
FREDON de Franche-
Comté et édité par la
Chambre Régionale
d'Agriculture de Franche-
Comté.

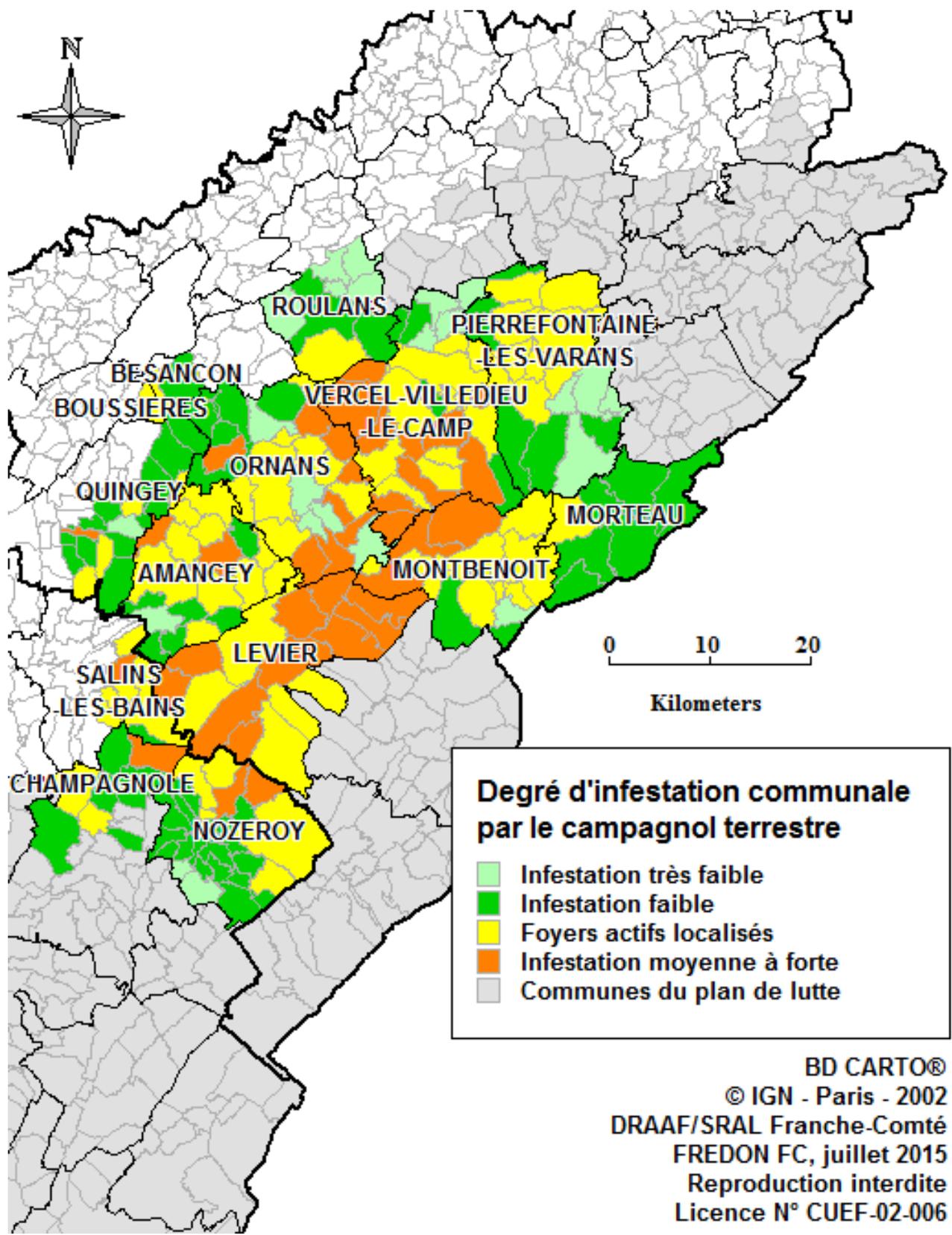
Directeur de publica-
tion :
Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valen-
tin Est
25048 BESANCON CE-
DEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-
comte.chambagri.fr

La carte de dynamique montre que la grande majorité des zones prospectées se situent dans la phase de croissance du cycle du campagnol terrestre.

De plus, les conditions météorologiques particulièrement sèches de ce début d'année font craindre une minimalisation des scores communaux attribués (cf. carte "Degré d'infestation communale" et analyse de risque ci-après). Actuellement, les indices de surface ne représentent pas forcément l'infestation sous-jacente. Il est probable qu'à la première pluie, on voie "exploser" les tumuli de campagnols terrestres.

Carte : Degré d'infestation communale par le campagnol terrestre - juin/juillet 2015 :



PRAIRIE



Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
 25048 BESANCON CEDEX
 Tel : 03.81.54.71.71
 Fax : 03.81.54.71.54
 accueil@franche-comte.chambagri.fr

Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres** :

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque faible	Risque élevé			
				[Barre de couleur dégradée de vert à rouge]				
DOUBS	AMANCEY	AMANCEY	4	↑	↑			
		LIZINE	4					
		AMONDANS	3					
		BOLANDOZ	3					
		CLERON	3					
		DESERVILLERS	3					
		ETERNOZ	3					
		FERTANS	3					
		GEVRESIN	3					
		MALANS	3					
		REUGNEY	3					
		SILLEY-AMANCEY	3					
		CROUZET-MIGETTE	2					
		FLAGEY	2					
		LABERGEMENT-DU-NAVOIS	2					
		MONTMAHOUX	2					
		SAINTE-ANNE	2					
		SARAZ	2					
		NANS-SOUS-SAINTE-ANNE	1					
		BESANCON SUD	ARGUEL			3	↑	↑
	FONTAIN		2					
	BOUSSIERES	PUGEY	3	↑	↑			
	LEVIER	ARC-SOUS-MONTENOT	4	↑	↑			
		BIANS-LES-USIERS	4					
		BOUJAILLES	4					
		CHAPELLE-D'HUIN	4					
		COURVIERES	4					
		EVILLERS	4					
		GOUX-LES-USIERS	4					
		SEPTFONTAINES	4					
		SOMBACOUR	4					
		VILLENEUVE-D'AMONT	4					
		BULLE	3					
		DOMPIERRE-LES-TILLEULS	3					
		FRASNE	3					
		LEVIER	3					
		VILLERS-SOUS-CHALAMONT	3					
		MONTBENOIT	ARC-SOUS-CICON			4	↑	↑
			AUBONNE			4		
			OUHANS			4		
	BUGNY		3					
	GILLEY		3					
	LA CHAUX		3					
	LA LONGEVILLE		3					
	MAISONS-DU-BOIS-LIEVRE MONT		3					
	MONTBENOIT		3					
	MONTFLOVIN		3					
	RENEDALE		3					
	SAINT-GORGON-MAIN		3					
	VILLE-DU-PONT		3					
	ARCON		2					
	LES ALLIES		2					
	HAUTERIVE-LA-FRESSE		1					
	MORTEAU		LES COMBES	3	↑	↑		
			GRAND COMBE-CHATELEU	2				
		LES FINS	2					
		LES GRAS	2					
		MONTLEBON	2					
		MORTEAU	2					
		VILLERS-LE-LAC	2					
	ORNANS	AMATHAY-VESIGNEUX	4	↑	↑			
		CHARBONNIERES-LES-SAPINS	4					
		ECHEVANNES	4					
		GUYANS-DURNES	4					
		LODS	4					
		LONGEVILLE	4					
		MALBRANS	4					
		VOIRES	4					
		BONNEVAUX-LE-PRIEURE	3					
		CHANTRANS	3					
		CHASSAGNE-SAINT-DENIS	3					
		DURNES	3					
		LAVANS-VUILLAFANS	3					
		L'HOPITAL-DU-GROSBOIS	3					
		ORNANS	3					
		SAULES	3					
		MEREY-SOUS-MONTROND	2					
		SCEY-MAISIERES	2					
		TARCENAY	2					
		TREPOT	2					
		VILLERS-SOUS-MONTROND	2					
		CHATEAUVIEUX-LES-FOSSES	1					
	FOUCHERANS	1						
	MONTGESOYE	1						
	MOUTHIER-HAUTE-PIERRE	1						
	VUILLAFANS	1						

* moyenne communale.

** l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les techniciens de la FREDON FC.



Bulletin de Santé du végétal
écophyto2018

écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux




MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCHE-COMTÉ

Prairie



Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CE-DEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres** (suite) :

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque faible	Risque élevé			
DOUBS	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	DOM PREL	3	↑	↑			
		GERMEFONTAINE	3					
		GRANDFONTAINE-SUR-CREUSE	3					
		LA SOMMETTE	3					
		LANDRESSE	3					
		LAVIRON	3					
		LORAY	3					
		PIERREFONTAINE-LES-VARANS	3					
		PLAIMBOIS-VENNES	3					
		VILLERS-LA-COMBE	3					
		FLANGEBOUCHE	2					
		FUANS	2					
		ORCHAMPS-VENNES	2					
		OUVANS	2					
		VELLÉROT-LES-VERCEL	2					
		VILLERS-CHIEF	2					
		CONSOLATION-MAISONNETTES	1					
		FOURNETS-LUISANS	1					
		GUYANS-VENNES	1					
		VENNES	1					
	QUINGEY	MONTFORT	4	↑	↑			
		BARTHERANS	3					
		BY	3					
		CADEMENE	3					
		ROUHE	3					
		CHATILLON-SUR-LISON	2					
		ECHAY	2					
		EPEUGNEY	2					
		GOUX-SOUS-LANDET	2					
		MONTROND-LE-CHATEAU	2					
		MYON	2					
		PAROY	2					
		POINTVILLERS	2					
		RONCHAUX	2					
		RUREY	2					
		SAMSON	2					
		CUSSEY-SUR-LISON	1					
		ROULANS	NAISEY-LES-GRANGES			3	↑	↑
			BOUCLANS			2		
			GONSANS			2		
	OSSE		2					
	CHAMPLIVE		1					
	DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS		1					
	GLAMONDANS		1					
	NANCRAI		1					
	VAUCHAMPS		1					
	VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP		ATHOSE	4	↑	↑		
			EPENOY	4				
			ETALANS	4				
			ETRAY	4				
			FALLERANS	4				
		HAUTPIERRE-LE-CHATELET	4					
		LONGECHAUX	4					
		NODS	4					
		PASSONFONTAINE	4					
		VERRIÈRES-DU-GROSBOIS	4					
		ADAM-LES-VERCEL	3					
		AVOUDREY	3					
		CHASNANS	3					
		EPENOISE	3					
		EYSSON	3					
		RANTECHAUX	3					
		VALDAHON	3					
		VANCLANS	3					
		VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	3					
		VERNIERFONTAINE	3					
		CHAUX-LES-PASSAVANT	2					
		CHEVIGNEY-LES-VERCEL	2					
		LONGEMAISON	2					
		MAGNY-CHATELARD	2					
		BELMONT	1					
		BREMONDANS	1					
	COURTETAÏN-ET-SALANS	1						
	ORSANS	1						
	JURA	CHAMPAGNOLE	SUPT	4	↑	↑		
			LE PASQUIER	3				
			VALEMPOULIÈRES	3				
			ANDELOT-EN-MONTAGNE	2				
			CHAPOIS	2				
			LE LARDERET	2				
			MONTROND	2				
			SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE	2				
			VERS-EN-MONTAGNE	2				

* moyenne communale.

** l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les techniciens de la FREDON FC.



Bulletin rédigé par la
FREDON de Franche-Comté
et édité par la
Chambre Régionale
d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication :
Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres (suite) :**

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
JURA	NOZERROY	BIEF-DU-FOURG	4	[Diagramme de risque montrant des flèches indiquant l'augmentation du risque de pullulation]	[Diagramme de risque montrant des flèches indiquant l'augmentation du risque de pullulation]
		CENSEAU	4		
		CERNIEBAUD	3		
		CUVIER	3		
		ESSERVAL-COMBE	3		
		ESSERVAL-TARTRE	3		
		MIGNOVILLARD	3		
		ARSURE-ARSURETTE	2		
		BILLECUL	2		
		CHARENCY	2		
		COMMUNAILLES-EN-MONTAGNE	2		
		DOYE	2		
		FRARAZ	2		
		LA FAVIERE	2		
		LA LATETTE	2		
		LONGCOCHON	2		
		MIEGES	2		
		MOLPRE	2		
		MOURNANS-CHARBONNY	2		
		NOZERROY	2		
		ONGLIERES	2		
		PLENISE	2		
		PLENISETTE	2		
		RIX	2		
		CONTE	1		
GILLOIS	1				

* moyenne communale.

** l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les techniciens de la FREDON FC.

Les secteurs de Levier, Amancey, Ornans, Montbenoit, Vercel-Villedieu-le-Camp, Pierrefontaine-les-Varans, Nozeroy et Salins-les-Bains, forment un noyau où les infestations de campagnols sont moyennes à fortes. Ces secteurs sont en phase de croissance du cycle.

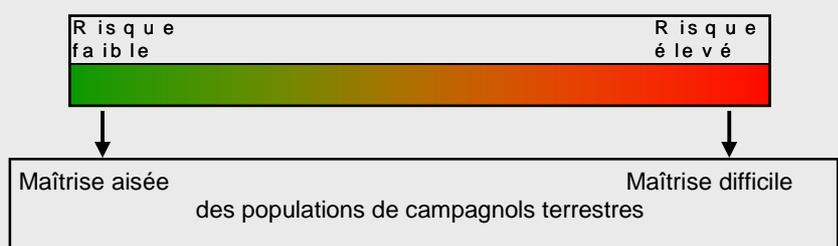
Pour ceux qui luttent depuis le début du cycle, il est important de maintenir cette pression, car il est possible qu'à l'automne tout s'accélère et que certaines des communes observées entrent en phase de pullulation.

Pour ceux qui n'ont pas encore initié de lutte, il est temps de commencer là où cela est encore possible. La lutte et les traitements seront difficiles à entreprendre à l'automne. D'une part car les populations seront trop nombreuses pour contenir le cycle et d'autre part car les traitements à base d'appât à la bromadiolone sont interdits au-delà du seuil de 33 % d'infestation.

En page 11, vous trouverez un résumé de l'arrêté du 14 mai 2014 « relatif au contrôle des populations de campagnols nuisibles aux cultures ainsi qu'aux conditions d'emploi des produits phytopharmaceutiques contenant de la bromadiolone ».

RAPPEL IMPORTANT

La maîtrise des populations de campagnols terrestres est aisée lorsque le risque de pullulation est faible. A contrario, la maîtrise des populations devient difficile lorsque l'on tend vers un risque de pullulation élevé. En effet, la phase de basse densité est propice à l'action, en ne négligeant pas l'impact que peuvent avoir les taupes sur les prairies.



Pour plus d'informations concernant les techniques de lutte vous pouvez vous renseigner sur le site www.campagnols.fr rubrique « méthodes de lutte ».

Photographies d'infestation de campagnols terrestres—juin 2015 :

Ci-dessous , 2 photos de parcelles sur la commune d'Arc-sous-Cicon, le score d'infestation est de 4, et la zone est en croissance.



Arc-Sous-Cicon, Juin 2015—FREDON FC



Arc-Sous-Cicon, Juin 2015—FREDON FC

Photographies d'infestation de pullulation de campagnols terrestres—juin 2015:

Ci-dessous , une photo d'une parcelle sur la commune d'Aubonne, le score d'infestation est de 4, et la zone est en croissance.



Aubonne, Juin 2015 - FREDON FC

Ci-dessous , une photo d'une parcelle sur la commune d'Ouhans, le score d'infestation est de 4, et la zone est en croissance.



Ouhans, Juin 2015 - FREDON FC

Carte : Degré d'infestation communale par la taupe - Juin/juillet 2015:

Cette carte est réalisée grâce aux observations des techniciens FREDON. 195 communes ont été observées entre foins et regains.



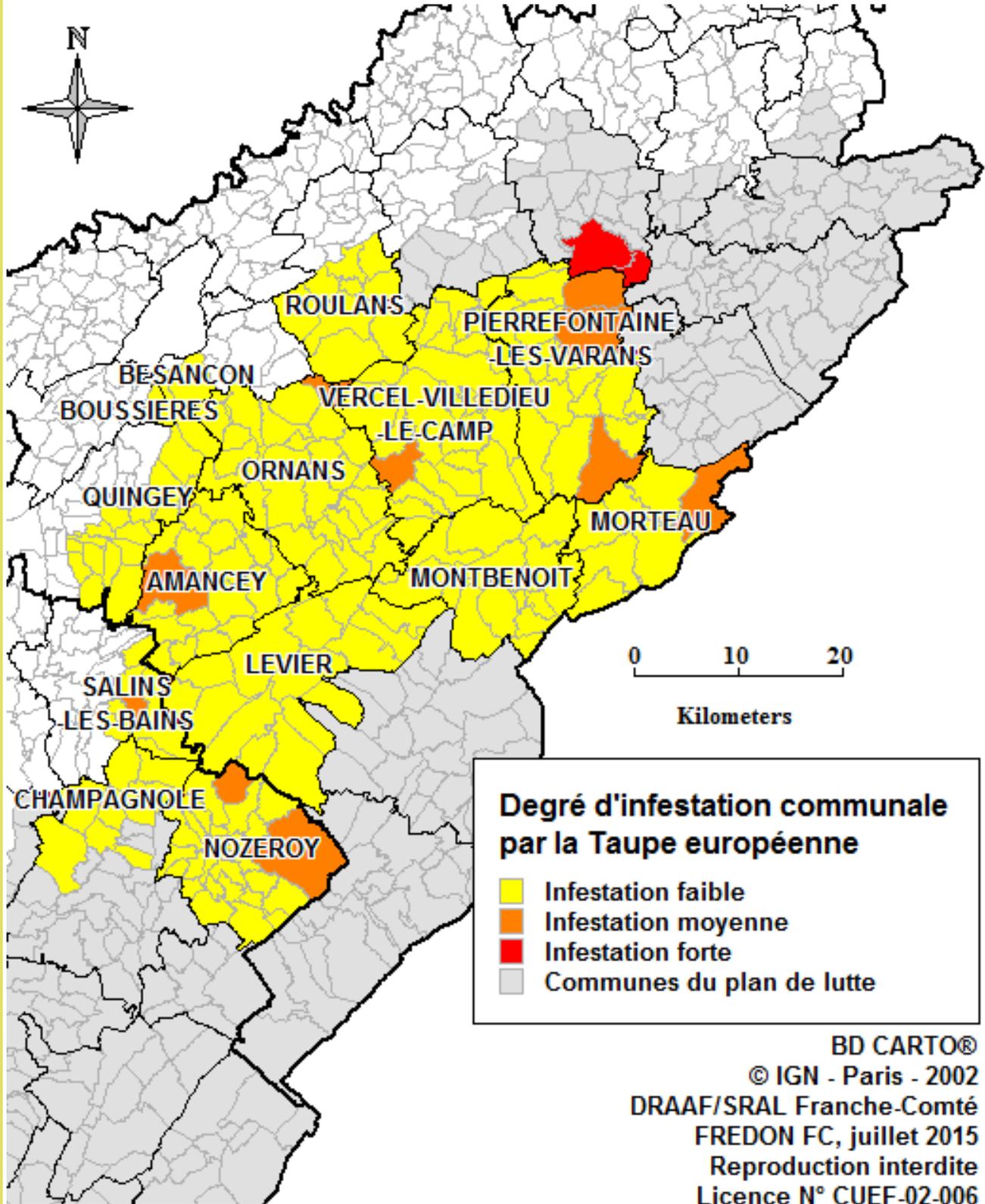
écophyto2018 Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCHE-COMTÉ

PRAIRIE



FREDON FRANCHE-COMTÉ

Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est 25048 BESANCON CEDEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

BD CARTO®
© IGN - Paris - 2002
DRAAF/SRAL Franche-Comté
FREDON FC, juillet 2015
Reproduction interdite
Licence N° CUEF-02-006

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
DOUBS	AMANCEY	ETERNOZ	2	↑	↑
		AMANCEY	1		
		AMONDANS	1		
		BOLANDOZ	1		
		CLERON	1		
		CROUZET-MIGETTE	1		
		DESERVILLERS	1		
		FERTANS	1		
		FLAGEY	1		
		GEVRESIN	1		
		LABERGEMENT-DU-NAVOIS	1		
		LIZINE	1		
		MALANS	1		
		MONTMAHOUX	1		
		NANS-SOUS-SAINTE-ANNE	1		
		REUGNEY	1		
		SAINTE-ANNE	1		
	SARAZ	1			
	SILLEY-AMANCEY	1			
	BESANCON SUD	ARGUEL	1		
		FONTAIN	1		
	BOUSSIERES	PUGEY	1		
	LEVIER	ARC-SOUS-MONTENOT	1		
		BIANS-LES-USIERS	1		
		BOUJAILLES	1		
		BULLE	1		
		CHAPELLE-D'HUIN	1		
		COURVIERES	1		
		DOMPIERRE-LES-TILLEULS	1		
		EVILLERS	1		
		FRASNE	1		
		GOUX-LES-USIERS	1		
		LEVIER	1		
		SEPTFONTAINES	1		
		SOMBA-COUR	1		
		VILLENEUVE-D'AMONT	1		
		VILLERS-SOUS-CHALAMONT	1		
	MONTBENOIT	LES ALLIES	1		
		ARCON	1		
		ARC-SOUS-CICON	1		
		AUBONNE	1		
		BUGNY	1		
		LA CHAUX	1		
		GILLEY	1		
		HAUTERIVE-LA-FRESSE	1		
		LA LONGEVILLE	1		
		MAISONS-DU-BOIS-LIEVRE-MONT	1		
		MONTBENOIT	1		
		MONTFLOVIN	1		
		OUHANS	1		
		RENEDALE	1		
		SAINT-GORGON-MAIN	1		
	VILLE-DU-PONT	1			
	MORTEAU	VILLERS-LE-LAC	2		
		GRAND-COMBE-CHATELEU	1		
		LES COMBES	1		
		LES FINS	1		
		LES GRAS	1		
		MONTLEBON	1		
	ORNANS	MORTEAU	1		
		L'HOPITAL-DU-GROSBOIS	2		
		AMATHAY-VESIGNEUX	1		
		BONNEVAUX-LE-PRIEURE	1		
		CHANTRANS	1		
		CHARBONNIERES-LES-SAPINS	1		
		CHASSAGNE-SAINT-DENIS	1		
		CHATEAUVIEUX-LES-FOSSES	1		
		DURNES	1		
		EHEVANNES	1		
		FOUCHERANS	1		
		GUYANS-DURNES	1		
		LAVANS-VUILLAFANS	1		
		LODS	1		
		LONGEVILLE	1		
		MALBRANS	1		
		MEREY-SOUS-MONTROND	1		
		MONTGESOYE	1		
		MOUTIER-HAUTE-PIERRE	1		
		ORNANS	1		
		SAULES	1		
	SCEY-MAISIERES	1			
	TARCENAY	1			
	TREPOT	1			
	VILLERS-SOUS-MONTROND	1			
	VOIRES	1			
	VUILLAFANS	1			

* moyenne communale.

** l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les techniciens de la FREDON FC.

Analyse de risque de pullulation de taupes ** (suite):

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque				
				faible	élevé			
DOUBS	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	FOURNETS-LUISANS	2	↑	↑			
		LAVIRON	2					
		PIERREFONTAINE-LES-VARANS	2					
		CONSOLATION-MAISONNETTES	1					
		DOMPREL	1					
		FLANGÉBOUCHE	1					
		FUANS	1					
		GERMEFONTAINE	1					
		GRANDFONTAINE-SUR-CREUSE	1					
		GUYANS-VENNES	1					
		LA SOMMETTE	1					
		LANDRESSE	1					
		LORAY	1					
		ORCHAMPS-VENNES	1					
		OUVANS	1					
		PLAIMBOIS-VENNES	1					
		VELLEROT-LES-VERCEL	1					
		VENNES	1					
		VILLERS-CHIEF	1					
		VILLERS-LA-COMBE	1					
		QUINGEY	BARTHERANS			1	↑	↑
			BY			1		
	CADEMENE		1					
	CHATELLON-SUR-LISON		1					
	CUSSEY-SUR-LISON		1					
	ECHAY		1					
	EPEUGNEY		1					
	GOUX-SOUS-LANDET		1					
	MONTFORT		1					
	MONTROND-LE-CHATEAU		1					
	MYON		1					
	PAROY		1					
	POINTVILLERS		1					
	RONCHAUX		1					
	ROUHE		1					
	RUREY		1					
	SAMSON		1					
	ROULANS		BOUCLANS	1	↑	↑		
		CHAMPLIVE	1					
		DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS	1					
		GLAMONDANS	1					
		GONSANS	1					
		NAISEY-LES-GRANGES	1					
		NANCRAY	1					
		OSSE	1					
		VAUCHAMPS	1					
		VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	VERNIERFONTAINE	2			↑	↑
	ADAM-LES-VERCEL		1					
	ATHOSE		1					
	AVOUDREY		1					
	BELMONT		1					
	BREMONDANS		1					
	CHASNANS		1					
	CHAUX-LES-PASSAVANT		1					
	CHEVIGNEY-LES-VERCEL		1					
	COURTETAINE-ET-SALANS		1					
	EPENOUSE		1					
	EPENOY		1					
	ETALANS		1					
	ETRAY		1					
	EYSSON		1					
	FALLERANS		1					
	HAUTEPIERRE-LE-CHATELET		1					
	LONGECHAUX		1					
	LONGEMAISSON		1					
	MAGNY-CHATELARD		1					
	NODS		1					
	ORSANS		1					
	PASSONFONTAINE		1					
	RANTECHAUX		1					
	VALDAHON		1					
	VANCLANS		1					
	VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP		1					
	VERRIERES-DU-GROSBOIS		1					
	JURA	CHAMPAGNOLE	ANDELOT-EN-MONTAGNE	1	↑	↑		
			CHAPOIS	1				
			LE LARDERET	1				
			MONTROND	1				
			LE PASQUIER	1				
			SAINTE-GERMAIN-EN-MONTAGNE	1				
			SUPT	1				
			VALEMPOULIERES	1				
			VERS-EN-MONTAGNE	1				

* moyenne communale.

** l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les techniciens de la FREDON FC.



Bulletin rédigé par la FREDON de Franche-Comté et édité par la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté.

Directeur de publication : Michel RENEVIER

Valparc - Espace Valentin Est
25048 BESANCON CE-DEX
Tel : 03.81.54.71.71
Fax : 03.81.54.71.54
accueil@franche-comte.chambagri.fr

Analyse de risque de pullulation de taupes ** (suite):

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
JURA	NOZEROTY	CUVIER	2	↑	↑
		MIGNOVILLARD	2		
		ARSURE-ARSURETTE	1		
		BIEF-DU-FOURG	1		
		BILLECUL	1		
		CENSEAU	1		
		CERNIEBAUD	1		
		CHARENCEY	1		
		COMMUNAILLES-EN-MONTAGNE	1		
		CONTE	1		
		DOYE	1		
		ESSERVAL-COMBE	1		
		ESSERVAL-TARTRE	1		
		FRAROTZ	1		
		GILLOIS	1		
		LA FAVIERE	1		
		LA LATETTE	1		
		LONGCOCHON	1		
		MIEGES	1		
		MOLPRE	1		
		MOURNANS-CHARBONNY	1		
		NOZEROTY	1		
		ONGLIERES	1		
		PLENISE	1		
PLENISETTE	1				
RIX	1				

* moyenne communale.

** l'analyse de risque prend en compte les notes attribuées par les techniciens de la FREDON FC.

Les infestations en taupes sont relativement faibles sur l'ensemble du territoire prospecté. Ce qui s'explique par l'omniprésence du campagnol terrestre. Rappelons que ces deux espèces ont des cycles dits inversés (Cf. BSV N°2-2014).

Réglementation en vigueur:

La lutte contre le campagnol terrestre est réglementée par l' « Arrêté du 14 mai 2014 relatif au contrôle des populations de campagnols nuisibles aux cultures ainsi qu'aux conditions d'emploi des produits phytopharmaceutiques contenant de la bromadiolone. »

Les 8 grands axes pratiques de la lutte cités dans l'arrêté sont listés ci-dessous:

- **Mise en place de méthodes alternatives obligatoire :** perchoirs, haies, piégeage, nettoyage des refus, pâturage... La méthode chimique étant complémentaire.
- **Seuil d'interdiction :** 33% d'infestation (50% pour les exploitations engagées en contrat de lutte).
- **Quantité d'appât à base de bromadiolone appliquée ne doit pas excéder 7.5kg/ha.**
- **Longueur de la raie de charrue :** doit être inférieur à 15 m.
- **Avis de traitement :** Le président de GDON concerné par les traitements doit obligatoirement le faire parvenir à la DRAAF-SRAI au moins 72h ouvrées avant le début des opérations, dans tous les cas, que l'application se fasse à la canne à blé ou à la charrue.
- **Ramassage des cadavres :** obligatoire.
- **Formation obligatoire** pour toutes personnes n'ayant jamais lutté à basse densité.
Il est obligatoire de suivre une formation à la lutte. Vous pouvez vous inscrire auprès de votre organisme de formation départemental : AIF (25-90), ADFPA (39), AFPASA (70) ou contacter la FREDON FC pour plus d'information à ce sujet.
- **Traçabilité** des opérations incluant la valeur de la diagonale.

NB: Cet arrêté est téléchargeable sur le site www.campagnols.fr, dans l'onglet réglementation.

AMBROISIE, *Ambrosia Artemisifolia*

Cette année, la **floraison des plantes d'Ambrosie s'annonce précoce**. Certaines plantes présentent déjà les boutons floraux.

Lutte préventive et alternative :

les arrachages sont à continuer (avec des gants). Ils favorisent les nouvelles levées en cette période de croissance végétative : stratégie de réduction du stock semencier du sol. **Sur les sites présentant des boutons floraux, les fauchages peuvent commencer** (serpes, débroussaileuse, ou faucheuse). **Jusqu'à septembre les plantes peuvent être laissées sur place au soleil**, racines débarrassées de la terres. En septembre et sur autorisation de la commune (protection de la qualité de l'air) les plantes devront être brûlées sur place, (graines mûres - risque de dissémination ; voir l'arrêté préfectoral).

Source: BSV ZNA N°3-2015



Stade de l'ambrosie au 24 juin 2015
Photo : FREDON-FC, Poligny, zone de gravât,
24 juin 2015



À Gauche : jeunes fleurs femelles; à l'aisselle des feuilles supérieures
à droite : très jeune épis mâle, à l'extrémité de la tige principale.
Photos : FREDON-FC, 7 juin 2015.

Journée agro-écologie

Lancement du nouveau plan Ecophyto dans notre région

Suite au Comité régional d'orientation et de suivi du plan Ecophyto en Janvier, le **Député Dominique Potier** viendra le **jeudi 1er octobre 2015** sur l'exploitation du lycée agricole de Vesoul à Port sur Saône, présenter le nouveau plan Ecophyto.

La matinée sera consacrée à des interventions en salle sur Ecophyto V2, l'étude Didacphyto et Le Biocontrôle.

L'après midi sera articulé autour de 3 ateliers pratiques.

[Cette journée est ouverte à tous, acteurs du monde agricole et non agricole.](#)

Le **RESEAU D'OBSERVATION** est indissociable de la surveillance du territoire.

Si vous souhaitez faire partie intégrante du réseau d'observation et faire remonter tout signalement de bioagresseurs des Prairies, veuillez contacter la

FREDON de Franche-Comté:

Parc du Vallon—20 rue du Vallon—Bât A
25480 ECOLE VALENTIN

Animatrice filière Prairie :
Herminie PIERNAVIEJA
03 81 47 79 27

hpiernavieja@fredonfc.com

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



Ce BSV est diffusé par le biais des sites Internet www.franche-comte.pref.gouv.fr, draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr, www.franche-comte.chambagri.fr, www.franche-comte.mesparcelles.fr, www.campagnols.fr, www.fredonfc.com, et la presse agricole locale.

